

Présentation

Le géographe est avant tout un pluricompétent, sachant analyser un territoire à la fois dans ses aspects physiques (géologiques, climatiques...) et humains (démographie, habitat, activités...).

En bref...

Durée :
année(s)

Niveau d'études :

Les + de la formation

Consulter les bibliographies dédiées à la préparation de ce concours constituées à partir des collections des bibliothèques universitaires.

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Admission / Recrutement

* Sont admis à s'inscrire de droit :

Les étudiants titulaires de l'un des masters suivants de l'Université Bordeaux Montaigne : se réinscrire

- * Master Recherche géographie, sciences de l'espace et du territoire
- * Master Dynamiques africaines
- * Master Gestion territoriale du développement durable
- * Master Développement des territoires, origine et qualité des produits
- * Master Ecologie humaine
- * Master Images géographiques, analyse et réalisations
- * Master Médiation environnementale

* AUTRES CAS :

1 - Étudiants titulaires d'un master ou d'un diplôme français homologué par l'Etat bac+5 :

Dossier Apoflux à télécharger du 6 mai au 4 juin 2021 (1ère session de recrutement) ou du 22 juillet au 27 août 2021 (2ème session de recrutement)

Attention ! Un étudiant ne peut candidater qu'à une seule session et doit déposer son dossier avant la date impartie de la session choisie

Sont concernés :

- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne avec changement de filière
- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne inscrits avant 2004-2005
- * Les étudiants d'une autre université française
- * Les étudiants diplômés bac+5 (avec homologation par l'État niveau 2) d'un établissement français d'enseignement supérieur

2 - Étudiants titulaires de diplômes étrangers (bac+5) : dates et procédures spécifiques

en savoir +

Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union Européenne ne peuvent pas s'inscrire au concours de l'agrégation

L'inscription à la préparation est indépendante de l'inscription au concours national.

L'inscription au concours national de l'agrégation est à effectuer sur le site du ministère. Pour les dates : voir le site du Ministère de l'Éducation Nationale

Référentiel ROME
